

**LA COMMISSION  
ADMINISTRATIVE ET LE  
SECRÉTARIAT DES FONDATIONS  
IMMOBILIÈRES  
DE DROIT PUBLIC**

ont le profond regret de faire part  
du décès de

**Monsieur Léo ZORZI**

Papa de leur estimé collègue

**Monsieur Alexandre ZORZI**

Ils expriment à celui-ci ainsi qu'à  
l'ensemble de sa famille leurs  
sentiments de profonde sympa-  
thie.

Pour les obsèques, prière de se  
référer à l'avis de la famille.

Michel PERIZZOLO

*Directeur du SFIDP*

Karin GROBET THORENS

*Présidente de la  
Commission administrative*